



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CORSE DU SUD

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°2A-2018-038

PUBLIÉ LE 4 AVRIL 2018

Sommaire

Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-03-20-018 - DELEGATION DE SIGNATURE Ridoin Corona mars 2018 (1 page)	Page 3
2A-2018-03-20-021 - délégation de signature Alexandre Boissel mars 2018 (1 page)	Page 5
2A-2018-04-20-001 - Délégation de signature de Valérie RIDOIN mars 2018 (1 page)	Page 7
2A-2018-03-20-020 - délégation de signature Dominique Garabedian mars 2018 (1 page)	Page 9
2A-2018-03-20-022 - délégation de signature Elisabeth Panzani mars 2018 (1 page)	Page 11
2A-2018-03-20-019 - DELEGATION DE SIGNATURE Elodie CORONA mars 2018 (1 page)	Page 13

Direction Régionale des douanes de Corse

2A-2018-04-04-001 - Decision délégations auto (2 pages)	Page 15
---	---------

Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-03-20-018

DELEGATION DE SIGNATURE Ridoin Corona mars 2018

signature de tous documents et actes administratifs concernant l'activité de l'Etablissement



direction@ch-bonifacio.fr

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Bonifacio :

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, L.6145-16, D.6143-33 à D.6143-36, R.6143-38 et R.6145-70
- VU l'Arrêté en date du 15 mars 2018 de la Directrice Générale du Centre national de gestion portant nomination de Monsieur Dominique RUSSO en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Bonifacio, à compter du 1^{er} mars 2018;

DECIDE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique RUSSO, Délégation permanente de signature est donnée à Elodie CORONA, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer tous documents et actes administratifs concernant l'activité de l'Etablissement ;

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique RUSSO, et en cas d'absence ou d'empêchement d'Elodie CORONA, Délégation permanente de signature est donnée à Madame Valérie RIDOIN GONCALVES, à l'effet de signer tous documents et actes administratifs concernant l'activité de l'Etablissement

ARTICLE 3 : Les décisions précédentes et contraires aux dispositions qui précèdent sont abrogées
La présente décision entre en vigueur au jour de sa signature.

Bonifacio, le 20 mars 2018



Le Directeur

Dominique RUSSO

Spécimen de signature

Valérie RIDOIN GONCALVES

Spécimen de signature

Elodie CORONA

Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-03-20-021

délégation de signature Alexandre Boissel mars 2018

signature pour les commandes de produits pharmaceutiques, pansements, dispositifs médicaux, articles stériles, ainsi que pour les courriers et documents nécessaires au fonctionnement du service de la Pharmacie



direction@ch-bonifacio.fr

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Bonifacio :

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, L.6145-16, D.6143-33 à D.6143-36, R.6143-38 et R.6145-70
- VU l'Arrêté en date du 15 mars 2018 de la Directrice Générale du Centre national de gestion portant nomination de Monsieur Dominique RUSSO en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Bonifacio, à compter du 1^{er} mars 2018;

DECIDE

ARTICLE 1 : Délégation de signature permanente est donnée à **Monsieur Alexandre BOISSEL**, Pharmacien, pour les commandes de produits pharmaceutiques, pansements, dispositifs médicaux, articles stériles, ainsi que pour les courriers et documents nécessaires au fonctionnement du service de la Pharmacie.

ARTICLE 2 : Les décisions précédentes et contraires aux dispositions qui précèdent sont abrogées
La présente décision entre en vigueur au jour de sa signature.

Bonifacio, le 20 mars 2018

Le Directeur

Dominique RUSSO

Spécimen de signature
Alexandre BOISSEL

Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-04-20-001

Délégation de signature de Valérie RIDOIN mars 2018

signature de tous documents administratifs permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'Etablissement



direction@ch-bonifacio.fr

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Bonifacio :

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, L.6145-16, D.6143-33 à D.6143-36, R.6143-38 et R.6145-70
- VU l'Arrêté en date du 15 mars 2018 de la Directrice Générale du Centre national de gestion portant nomination de Monsieur Dominique RUSSO en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Bonifacio, à compter du 1^{er} mars 2018;

DECIDE

ARTICLE 1 : La délégation de signature est donnée à **Madame Valérie RIDOIN**, Cadre supérieur de santé, à l'effet de signer tous documents administratifs permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'Etablissement ;

ARTICLE 2 : Les décisions précédentes et contraires aux dispositions qui précèdent sont abrogées
La présente décision entre en vigueur au jour de sa signature.

Bonifacio, le 20 mars 2018

Le Directeur



Dominique RUSSO

Spécimen de signature
Valérie RIDOIN



Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-03-20-020

délegation de signature Dominique Garabedian mars 2018

*signature de tous documents administratifs permettant d'assurer la continuité du fonctionnement
de l'Etablissement*



direction@ch-bonifacio.fr

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Bonifacio :

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, L.6145-16, D.6143-33 à D.6143-36, R.6143-38 et R.6145-70
- VU l'Arrêté en date du 15 mars 2018 de la Directrice Générale du Centre national de gestion portant nomination de Monsieur Dominique RUSSO en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Bonifacio, à compter du 1^{er} mars 2018;

DECIDE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique RUSSO, Délégation permanente de signature est donnée à **Madame Dominique GARABEDIAN**, Adjoint des Cadres Hospitaliers, Responsable du Bureau des Entrées et Consultations externes, à l'effet de signer tous courriers relatifs aux recettes et à la facturation ainsi que les déclarations de décès.

ARTICLE 2 : Dans le cadre de l'astreinte administrative, délégation de signature est donnée à **Madame Dominique GARABEDIAN** à l'effet de signer tous documents administratifs permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'Etablissement;

ARTICLE 3 : Les décisions précédentes et contraires aux dispositions qui précèdent sont abrogées.
La présente décision entre en vigueur au jour de sa signature.

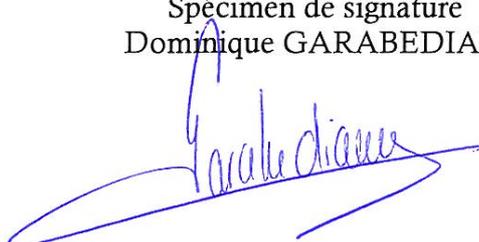
Bonifacio, le 20 mars 2018

Le Directeur

Dominique RUSSO



Spécimen de signature
Dominique GARABEDIAN



Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-03-20-022

délegation de signature Elisabeth Panzani mars 2018

signature des courriers et documents administratifs relatifs au Comité de gestion des œuvres sociales (CGOS) ainsi que de la Mutualité nationale hospitalière (MNH), et des courriers recommandés délivrés par le service de la poste



direction@ch-bonifacio.fr

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Bonifacio :

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, L.6145-16, D.6143-33 à D.6143-36, R.6143-38 et R.6145-70
- VU l'Arrêté en date du 15 mars 2018 de la Directrice Générale du Centre national de gestion portant nomination de Monsieur Dominique RUSSO en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Bonifacio, à compter du 1^{er} mars 2018 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée à **Madame Elisabeth PANZANI**, Adjoint administratif, à l'effet de signer les courriers et documents administratifs relatifs au Comité de gestion des œuvres sociales (CGOS) ainsi que de la Mutualité nationale hospitalière (MNH).

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée à **Madame Elisabeth PANZANI**, Adjoint administratif, à l'effet de signer les courriers recommandés délivrés par le service de la poste.

ARTICLE 3 : Les décisions précédentes et contraires aux dispositions qui précèdent sont abrogées
La présente décision entre en vigueur au jour de sa signature.

Bonifacio, le 20 mars 2018

Le Directeur

Dominique RUSSO

Spécimen de signature
Elisabeth PANZANI

Centre Hospitalier de Bonifacio

2A-2018-03-20-019

DELEGATION DE SIGNATURE Elodie CORONA mars 2018

*signature de tous documents administratifs permettant d'assurer la continuité du fonctionnement
de l'Etablissement*



direction@ch-bonifacio.fr

DELEGATIONS DE SIGNATURE

Le Directeur de l'Etablissement Public de Santé de Bonifacio :

- VU le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143-7, L.6145-16, D.6143-33 à D.6143-36, R.6143-38 et R.6145-70
- VU l'Arrêté en date du 15 mars 2018 de la Directrice Générale du Centre national de gestion portant nomination de Monsieur Dominique RUSSO en qualité de Directeur du Centre Hospitalier de Bonifacio, à compter du 1^{er} mars 2018;

DECIDE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Dominique RUSSO, Délégation permanente de signature est donnée à **Elodie CORONA**, Attachée d'Administration Hospitalière, à l'effet de signer tous documents et actes administratifs concernant l'activité de l'Etablissement ;

ARTICLE 2 : Dans la fonction d'administrateur de garde de direction, délégation de signature est donnée à **Elodie CORONA** à l'effet de signer tous documents administratifs permettant d'assurer la continuité du fonctionnement de l'Etablissement ;

ARTICLE 3 : Les décisions précédentes et contraires aux dispositions qui précèdent sont abrogées
La présente décision entre en vigueur au jour de sa signature.

Bonifacio, le 02 mars 2018



Le Directeur

★ **Dominique RUSSO**

Spécimen de signature
Elodie CORONA

Direction Régionale des douanes de Corse

2A-2018-04-04-001

Decision délégations auto

Délégations de signature transactions CI, douanes et MOD



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

MARSEILLE CEDEX 2, LE 3 AVR. 2018

*DI Provence - Alpes - Cote d'azur -
Corse*
48 AV ROBERT SCHUMAN
13224 MARSEILLE CEDEX 2
Site Internet : www.douane.gouv.fr

Affaire suivie par : BOYER Jean-Luc
Téléphone : 09 70 27 83 09
Télécopie : 04 91 56 26 60
Mél : di-marseille@douane.finances.gouv.fr

Décision 2018/1 du Directeur Interrégional à MARSEILLE CEDEX 2 portant délégation de signature dans les domaines gracieux et contentieux en matière de contributions indirectes ainsi que pour les transactions en matière de douane et de manquement à l'obligation déclarative.

Liste des directeurs régionaux des douanes et droits indirects de la direction interrégionale des douanes et droits indirects de MARSEILLE CEDEX 2

Vu les III et V de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts ;
Vu les articles 214 et 215 de l'annexe IV au code général des impôts ;
Vu les I, II et IV de l'article 2 du décret n° 78-1297 du 28 décembre 1978 modifié relatif à l'exercice du droit de transaction en matière d'infractions douanières, d'infractions relatives aux relations financières avec l'étranger ou d'infractions à l'obligation déclarative des sommes, titres ou valeurs en provenance ou à destination d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat tiers à l'Union européenne.

Article 1er - les directeurs régionaux des douanes et droits indirects ou les agents chargés de leur intérim dont les noms suivent bénéficient de la délégation automatique du directeur interrégional de MARSEILLE CEDEX 2 Ils peuvent subdéléguer cette signature aux agents placés sous leur autorité dans les conditions précisées par le 2. du I de l'article 215 de l'annexe IV au code général des impôts en matière de contributions indirectes, et en application du II de l'article 2 du décret n° 78-1297 susvisé en matière de transaction douanière.

Nom, Prénom	Siège de la direction régionale
VIGOT Jean-Philippe	DR Corse
JEAN BAPTISTE Guy	DR Marseille
MARTINEZ Denis	DR Aix-en-Provence
BARTALA Annick	DR Nice
BALLARIN Max	DRGC Marseille

Article 2 – La présente liste nominative est publiée au recueil des actes administratifs du département du siège de la direction interrégionale et au

recueil des actes administratifs de chacun des départements du siège de
chacune des directions régionales concernées.

Le directeur interrégional
ORIGINAL SIGNE
SAVARY Philippe